



HISTORIQUE DE LA COOPÉRATIVE ET PROFIL DE L'ADMINISTRATEUR

La COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS DE LORETTE existe depuis 1938. En 2020, elle comptabilisait plus de 21 500 membres, 3 magasins, un chiffre d'affaires annuel de plus de 115 M\$, 600 employés, en plus de gérer un important portefeuille immobilier. En 2020, des dons et commandites à plus d'une centaine d'organismes pour une valeur de 183 000\$ et des ristournes aux membres de 1 544 184\$. En 2019, la Coopérative est fière d'avoir remporté le prix SAINTE GOUVERNANCE lors des Fidéides. Toujours en 2019, la COOPÉRATIVE se classait au 244^e rang du classement « Les Affaires 500 » des plus importantes sociétés québécoises.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de neuf membres, élus par l'assemblée annuelle. Ceux-ci participent à environ douze réunions par année en plus de faire partie d'un ou deux comités. Un représentant jeunesse, choisi par le conseil d'administration, se joint au conseil d'administration.

Pour bonifier l'expertise du conseil d'administration, celui-ci est à la recherche de candidats ayant différents profils personnels et professionnels. Afin d'appuyer l'équipe déjà en place, les compétences suivantes sont des atouts recherchés :

- Connaissances en droit (Aspects légaux et rédaction de politiques et de règlements)
- Connaissances en relations de travail (Conventions collectives, Santé et sécurité)
- Connaissances en technologie de l'information (informatique et affaires numériques)
- Connaissances du secteur communautaire, bénévole et coopératif
- Toutes autres compétences ou expériences pertinentes

Les administrateurs de la COOPÉRATIVE doivent faire preuve de compétences personnelles pour interagir en groupe de façon constructive et également posséder une éthique professionnelle et personnelle irréprochable et un grand sens de la loyauté.

Les éléments ci-devant mentionnés sont fournis à titre indicatif. Il ne s'agit aucunement d'exigences à respecter, mais d'indicatifs qui serviront de guide aux membres présents à l'assemblée annuelle pour procéder à l'élection des candidats aux postes d'administrateurs.

La période de mise en candidature se déroulera du 5 au 26 janvier 2021 inclusivement. Toutes les candidatures devront être transmises, au plus tard, **le 26 janvier 2021**, par courriel, à l'adresse suivante : conseiladministration@convivio.coop.

Pour obtenir un formulaire de mise en candidature ainsi que de plus amples informations sur les implications de devenir administrateur, vous pouvez visiter notre site internet ou communiquer avec madame Geneviève Tellier au numéro 418-842-0623 poste 130 ou par courriel à l'adresse suivante : conseiladministration@convivio.coop.